



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2014, Université de La Réunion. hceres-02037159

HAL Id: hceres-02037159

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037159>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Informatique

de l'Université de la Réunion

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : La Réunion

Établissement déposant : Université de la Réunion

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Informatique

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150008743

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Site du Moufia pour les deux premières années et site du PTU (Parc Universitaire Technologique de Saint-Denis) pour la troisième année.

- Délocalisation(s) :

Délocalisation à l'IFM (Institut de Formation des Maîtres) de Mayotte pour la première année de 2010 à 2012.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence d'*Informatique* est l'une des licences proposées par l'Université de la Réunion au sein de l'UFR Sciences et Techniques (UFR ST). C'est une formation généraliste en informatique dont l'objectif est l'acquisition des compétences nécessaires à différents métiers de l'informatique en entreprise soit directement après la licence, soit après un master.

La formation débute par une première année commune aux licences de *Mathématiques*, d'*Informatique* et de *Physique* (portail MIP). A partir de la deuxième année, la formation porte sur les différents domaines de l'informatique. Les enseignements d'informatique sont, pour la plupart, classiques (algorithmique, programmation, réseaux, bases de données). Il est à noter également l'introduction de nouvelles unités liées au développement des applications pour mobiles.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Dans cette formation l'orientation est progressive, la première année étant commune à d'autres licences de sciences. A partir de la deuxième année, on y retrouve les enseignements classiques d'une licence d'*Informatique* généraliste. Quelques unités ont été récemment réorientées vers l'informatique liée aux téléphones mobiles afin de donner des applications plus actuelles aux enseignements dispensés.

La part de l'informatique est très importante, complétée par seulement quelques unités d'anglais et de mathématiques. Les unités d'anglais sont présentes à tous les semestres de cette formation, parfois en option. Les enseignements d'ouverture sont uniquement optionnels le plus souvent face à des enseignements d'informatique sans doute plus recherchés par les étudiants.

Dans l'objectif de débouchés en entreprise, des unités de préprofessionnalisation sont proposées ainsi qu'une unité de gestion de projet. En vue d'une insertion professionnelle dès la fin de la licence, les compétences professionnelles sont prises en compte au sein d'un portefeuille de compétences et du dispositif Cesame (Certificat de l'Enseignement Supérieur pour l'Accès au Monde de l'Emploi).

Il est intéressant de noter que l'UFR ST a une procédure très complète et visiblement opérationnelle pour l'accueil d'étudiants en situation de handicap. Celle-ci comprend une rencontre avec l'étudiant et sa famille afin de prévoir les adaptations nécessaires, bien avant la rentrée.

Plusieurs dispositifs d'accompagnement sont mis en place pour l'ensemble des étudiants de l'UFR ST : livret d'information à l'entrée dans le cursus et réunions d'information chaque année. Les étudiants sont aussi suivis en petits groupes par un enseignant référent qui les conseille dans leurs choix d'orientation.

Un tutorat est assuré pour les étudiants de première et deuxième années par de très bons étudiants des années supérieures. L'évaluation de ce dispositif montre qu'il est plutôt bénéfique aux étudiants, mais que la plupart ne l'utilise pas assez. Malgré ces efforts, le taux de réussite en première année reste faible.

La formation est conçue pour permettre une insertion professionnelle après la licence, avec la présence d'unités de préprofessionnalisation et d'une unité de gestion de projet. Cependant, les étudiants de cette mention choisissent généralement de poursuivre dans des masters d'informatique. Cette poursuite d'études se fait soit à la Réunion, soit (pour 40 % d'entre eux) dans diverses spécialités de masters d'informatique de métropole. Ils peuvent aussi éventuellement intégrer une école d'ingénieur sur dossier. Certains font le choix de s'orienter après la deuxième année vers une licence professionnelle d'informatique de l'Université de la Réunion. On ne sait pas combien d'étudiants sont concernés par ces débouchés.

Une commission formation existe depuis 2010 au sein de l'UFR Sciences et Technologies, Elle s'occupe du fonctionnement et de la promotion des mentions en sciences et technologies. Il n'est pas précisé comment les évaluations spécifiques de la licence d'*Informatique* sont prises en compte, notamment celles qui soulignent ses difficultés de positionnement dans un environnement de formations proches. Il manque un pilotage spécifique de la mention *Informatique* par un conseil de perfectionnement, dont la mise en place est seulement prévue pour la rentrée 2013.

De nombreuses actions de valorisation de cette licence sont mises en place en partenariat avec des collègues et lycées de l'académie. La formation est aussi présentée aux étudiants d'IUT et de BTS qui peuvent y entrer en troisième année. Ceci vise à améliorer les effectifs de cette mention qui, face à la concurrence d'une école d'informatique privée récemment ouverte, a vu ses effectifs beaucoup baisser. Les effectifs semblent en légère hausse mais restent modestes.

- Points forts :

- Les efforts de valorisation importants faits par l'équipe pédagogique auprès des lycéens et des élèves de BTS pour attirer un public plus nombreux respectivement en première et troisième années de la formation.
- Nombreux dispositifs de suivis des étudiants mis en place par l'UFR ST : enseignants référents, tutorat, remise à niveau.
- Formation équilibrée entre compétences théoriques d'informatique et compétences professionnelles.

- Points faibles :

- Positionnement difficile face aux différentes formations proches proposées à la Réunion.
- Pas de conseil de perfectionnement spécifique afin de prendre en charge le pilotage de la mention.
- Effectifs et taux de réussite faibles malgré les efforts de l'équipe pédagogique.
- Place réduite des unités transversales et d'ouverture.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait améliorer le pilotage de la formation en mettant en place un conseil de perfectionnement propre à la licence d' *Informatique* qui étudierait ses problèmes de positionnement et d'attractivité.


La place des unités non disciplinaires devrait être augmentée afin d'améliorer la culture et l'ouverture des étudiants en informatique.



Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS RELATIVES AU RAPPORT D'ÉVALUATION AERES
LICENCE MENTION INFORMATIQUE**

L'Université de La Réunion n'entend formuler aucune observation sur ce rapport.

Le Président

Pr Mohamed ROCHDI
